Le Maire préside, ouvre la séance du Conseil à **18 heures 30,** procède à l’appel des présents et déclare **le quorum atteint**. L’Assemblée peut donc valablement délibérer.

**Karine VALLUY** est désignée **secrétaire de séance, à l’unanimité.**

Le procès-verbal de la **séance du 21 mai 2025** est adopté **à l’unanimité.**

L’assemblée délibérante examine et adopte l’ensemble des points de l’ordre du jour, à savoir :

**CULTURE**

B Droits d’entrée des spectacles et des manifestations proposées dans le cadre de la saison culturelle « Le Cendre en scène » sur la période de septembre 2025 à juin 2026.

**ADOPTE A L’UNANIMITE**

**INTERCOMMUNALITE**

C Accord local fixant le nombre et la répartition des sièges du Conseil métropolitain dans le cadre du prochain renouvellement général des conseils municipaux en mars 2026.

**ADOPTE A L’UNANIMITE**

D Syndicat Intercommunal d’Assainissement de la Vallée de l’Auzon (SIAVA) : Rapport Prix Qualité Service 2024.

**PREND ACTE**

**PERSONNEL COMMUNAL**

E Autorisation du Maire à recruter des enseignants de musique contractuels, à compter du 1er septembre 2025, pour faire face à des vacances temporaires d’emploi, dans l’attente du recrutement de fonctionnaires.

**ADOPTE A L’UNANIMITE**

F Autorisation du Maire à recruter des agents contractuels, en vertu de l’article L332-14 du Code général de la fonction publique, pour pallier des vacances d’emplois, dans l’attente du recrutement de fonctionnaires.

**ADOPTE A L’UNANIMITE**

G Autorisation du Maire à recruter un agent contractuel, en vertu des dispositions de l’article L332-14 du Code général de la fonction publique, pour pallier une vacance d’emploi, dans l’attente du recrutement d’un fonctionnaire.

**ADOPTE A L’UNANIMITE**

H. Avancements de grade 2025 : Création de quatre nouveaux postes au tableau des effectifs de la commune.

**ADOPTE A L’UNANIMITE**

**URBANISME**

I. Désaffectation d’un espace public au profit d’Auvergne Habitat – Rue de la Sioule (Les Pandières).

**ADOPTE A L’UNANIMITE**

J. Cession d’une parcelle au profit d’Auvergne Habitat – Rue de la Sioule (Les Pandières).

**ADOPTE A L’UNANIMITE**

Les points à l’ordre du jour étant épuisés, le Maire **lève la séance à 19 HEURES 35.**

*Liste des délibérations affichées et visées par la préfecture le 4 juillet 2025.*